

Programme d'actualisation des connaissances et des pratiques pour la réalisation d'IVG médicamenteuses en médecine de ville

Contexte :

La part des IVG médicamenteuses réalisées en médecine de ville augmente pour atteindre 18% en 2015 (rapport DREES 2016).

C'est une pratique spécifique comprenant l'accueil de la demande d'IVG, l'information et le choix de la méthode d'IVG, l'accompagnement au cours des différentes phases de l'IVG ainsi que le choix de la contraception en post-IVG. Ces pratiques ainsi que leur cadre législatif évoluent avec notamment une modification récente de la loi de modernisation du système de santé, les recommandations HAS 2015.

En pratique, il est important :

- De connaître le nouveau cadre législatif
- D'actualiser les connaissances médicales en matière de suivi de l'IVG médicamenteuse
- De connaître les structures permettant le travail en réseau des professionnels

Formation pratique des professionnels :

Méthodologie et moyens :

La formation prévoit des temps d'échanges avec les professionnels sur leur pratique, un temps de cours théoriques ainsi que des cas cliniques.

La formation prévoit un retour d'expériences des professionnels participants ainsi que le recueil de leurs attentes.

Il est prévu un point d'actualisation du cadre législatif (suppression du délai de réflexion, réalisation de l'entretien psycho-social et IVG chez les mineures).

Il sera fait un point sur l'utilisation de l'échographie et du dosage de beta HCG au cours de l'IVG médicamenteuse.

Objectifs :

Objectifs généraux

Optimiser la prise en charge des patientes en demande d'IVG médicamenteuse en médecine de ville

A l'issue de la formation, les professionnels seront capables de :

- accompagner les femmes en demande d'IVG en connaissance du cadre législatif et du réseau de professionnels ressource existant
- réaliser le suivi médical et la gestion des complications de l'IVG par méthode médicamenteuse, identifier et gérer les situations complexes
- contribuer au choix de la contraception la plus adaptée pour la femme au décours de l'IVG

Objectifs pédagogiques

- Donner les informations de réalisation des différentes méthodes d'IVG et aider au choix de la méthode dans le cadre législatif actuel
- Connaître les recommandations de l'HAS
- Connaître la place des examens complémentaires dans la réalisation de l'IVG médicamenteuse
- Gérer les demandes d'IVG complexes
- Gérer la consultation de contrôle et les complications de l'IVG médicamenteuses
- Identifier les partenaires réseaux/ARS et structures associatives en lien avec l'activité d'IVG
- Connaître les recommandations liées à la contraception post-abortum

Cible :

Les personnes à former sont les professionnels médicaux prenant en charge les femmes avec une demande d'IVG en médecine de ville. Les médecins et sages-femmes ayant une convention avec un centre d'IVG.

Organisation :

La formation se déroule en salle de cours, un groupe de 20 personnes.

La formation se déroule en plusieurs étapes :

1. Pré-test
2. Recueil des attentes vis-à-vis de la formation
3. Formation théorique (cadre juridique, aspects médicaux)
4. Questions des participants, présentation de situations des participants
5. Situations complexes et cas cliniques soumis par les participants
6. La contraception post abortum
7. Les structures réseaux et associations IVG
8. Post-test